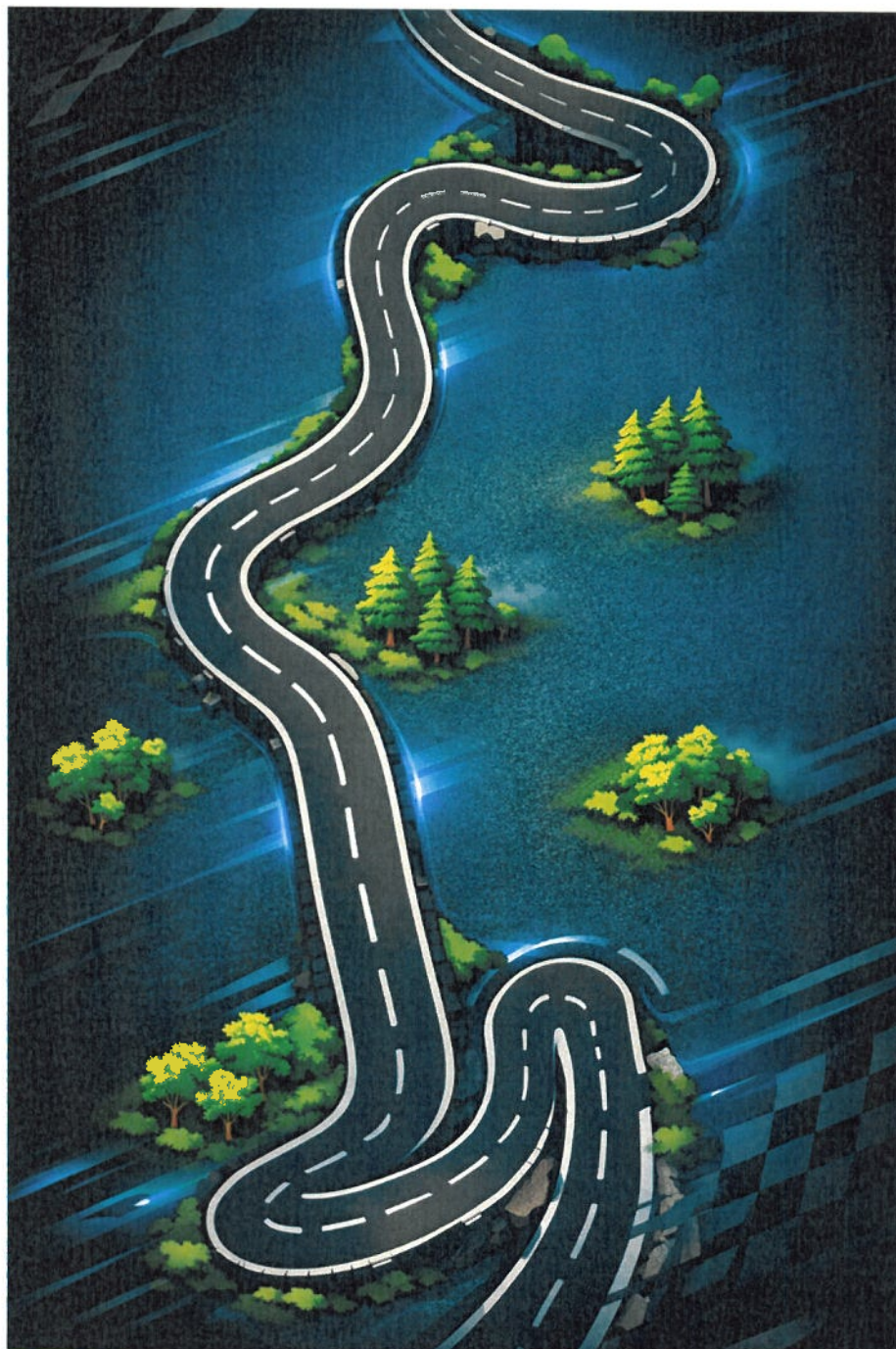


**Règlement Particulier
EUROPEAN HILL RACE ESCHDORF 2026
1^{er} – 3 mai 2026**



N° visa ACL Sport : 002-25
Approuvé en date du : 20/03/2026

RÈGLEMENT

Le texte final du présent Règlement Particulier sera la version française à laquelle il sera fait référence en cas de controverse d'interprétation. Dans ce document, les intitulés sont énoncés aux seules fins de commodité et ne font pas partie du présent Règlement Particulier.

Article 1 – Organisation

La Compétition, qui bénéficie du statut national, sera disputée en conformité avec :

- le Code Sportif International FIA et ses Annexes,
- le Code Sportif National ACL Sport et ses Sport-Info,
- les dispositions antidopage de la WADA, ALAD et FIA,
- et le présent Règlement Particulier approuvé par l'ASN,
- le Code Sportif National du RACB et du DMSB.

Les modifications, changements et/ou ajouts au présent règlement sont effectués par la publication de bulletins/additifs numérotés et datés, établis par l'organisateur et validés par l'ASN et/ou le Collège des Commissaires Sportifs.

La compétition entre en ligne de compte pour :

- Championnat du Luxembourg des Courses de Côte 2026
- Championnat du Luxembourg « Rookies 2026 »
- Championnat du Luxembourg « Dames 2026 »
- Championnat de Belgique des Courses de Côte 2026
- Deutsche Automobil-Berg Meisterschaft 2026 Tourenwagen
- Deutsche Automobil-Berg Meisterschaft 2026 Sportwagen
- KW Berg-Cup 2026
- NSU Bergpokal 2026
- MOTALIN GLP Berg Cup 2026

Article 2 – Informations spécifiques à la compétition

Autorité Sportive Nationale (ASN) : ACL

Adresse : 152, rue de Limpach
L-3932 MONDERCANGE Luxembourg
Téléphone : +352 45 00 45 - 2600
Email : aclsport@acl.lu
Site internet : www.acl.lu/sport

Organisateur de la compétition :

Union des Pilotes Luxembourg asbl
4, Fuussekaul
L-9156 Heiderscheid

Email : office@hillrace.lu
Site web : www.hillrace.lu

L'adresse du Secrétariat de la compétition :

Jusqu'au 30 avril 2026 : Union des Pilotes, c/o RAUSCH Laurent /19, Pallenerwee / L-8543 Levelange
À partir du jeudi 30 avril 2026 de 15.00 heures au dimanche 3 mai 2026 à 20.00 heures

Adresse : Centre culturel d'Eschdorf
Am Kierchepesch, Eschdorf
Téléphone : +352 621 570541
Email : office@hillrace.lu

002-25

N° visa ACL Sport : _____
Approuvé en date du : 20/03/2026



Engagement :

Ouverture des engagements :

dès approbation du règlement particulier par l'ASN.

Clôture des engagements :

22 avril 2026 à 23.59 heures

Portail d'inscription :

www.tw-sportsoft.de/European_Hill_Race_Eschdorf_2026_797790/

La réception de la demande d'engagement sera confirmée à chaque pilote via courriel dans les meilleurs délais.

La confirmation d'engagement avec les dernières instructions sera envoyée à chaque pilote via courriel dès réception du paiement et au plus tard en date du 26 avril 2026. La liste numérotée des engagés sera publiée au plus tard le 28 avril 2026 dans l'application Sportity, mot de passe: EHR2026.

L'original devra être signé par le concurrent et/ou pilote pendant les vérifications administratives.

Montant du droit d'engagement :

- Avec la publicité facultative de l'organisateur : 230€
- Sans la publicité facultative de l'organisateur : 460€

Modalité de paiement :

Les droits d'engagement sont à virer/verser à l'avance sur le compte de l'Union des Pilotes

Luxembourg :

IBAN : LU82 0019 1300 0717 1000**BIC : BCEELULL****Refus de l'inscription, Forfaits :**

L'organisateur pourra refuser l'inscription d'un concurrent et/ou pilote dans le cas où les droits d'engagement ne seraient pas payés.

Les frais d'inscription seront intégralement remboursés :

- Au cas où l'événement n'aurait pas lieu
- Aux pilotes dont l'engagement n'a pas été retenu

L'organisateur peut rembourser une partie des droits d'engagement aux concurrents qui pour une raison de « force majeure » sont incapables de prendre le départ de l'épreuve. Ceci doit être demandé par écrit, en donnant la raison du forfait.

- 100% remboursement des droits d'engagement avant le 28 avril 2026
- 75% remboursement des droits d'engagement à partir du 29 avril 2026 jusqu'au début des vérifications administratives, donc le 1^{er} mai 2026 à 10.00 heures sous condition que le motif de « force majeure » est dûment motivé.

Signalisation :

La fermeture et l'ouverture de la piste seront signalées par le passage de la voiture du directeur de course, équipée comme suit :

- Drapeau ou gyrophare rouge = fermeture de la piste
- Drapeau ou gyrophare vert = ouverture de la piste

Programme et Horaire de la compétition :

Vendredi, 1 ^{er} mai 2026	Heure	Lieu
VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES	10.00-19.00	Centre culturel, Am Kierchepesch
VÉRIFICATIONS TECHNIQUES	11.00-20.00	An der Huuscht, au début de la pré-grille

002-25

N° visa ACL Sport :

Approuvé en date du :

20/03/2026

Samedi, 2 mai 2026	Heure	Lieu
VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES	07.00-07.30*	Centre culturel, Am Kierchepesch
VÉRIFICATIONS TECHNIQUES	06.30-08.00*	An der Huuscht, au début de la pré-grille
1ère RÉUNION DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS AVEC LA DIRECTION DE COURSE	à 08.15	Centre culturel, Am Kierchepesch
AFFICHAGE DES VÉHICULES AUTORISÉS AUX ENTRAÎNEMENTS	à 08.45	Tableau officiel et Sportity App
ESSAIS CHRONOMÉTRÉS	à partir de 09.15	
FIN DES ESSAIS CHRONOMÉTRÉS	à 19.00	
2e RÉUNION DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS AVEC LA DIRECTION DE COURSE	30 min. après la fin de la dernière montée d'essais	Centre culturel, Am Kierchepesch
AFFICHAGE DE LA LISTE OFFICIELLE DE DÉPART	60 min. après la fin de la dernière montée d'essais	Tableau officiel et Sportity App

* Sous réserve de présenter une excuse motivée

Dimanche, 3 mai 2026	Heure	Lieu
COURSE	à partir de 08.30	
AFFICHAGE DES RÉSULTATS PROVISOIRES	après la fin de la dernière montée de course	Tableau officiel et Sportity App
3e RÉUNION DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS AVEC LA DIRECTION DE COURSE	45 minutes après la fin de la dernière montée de course	Centre culturel, Am Kierchepesch
REMISE DES PRIX	30 minutes après l'ouverture du parc fermé	Centre culturel, Am Kierchepesch

Briefing écrit obligatoire des Pilotes :

Un briefing écrit sera distribué lors des vérifications administratives. Voilà pourquoi les pilotes doivent impérativement passer eux-mêmes au Bureau Officiel afin de valider la remise du briefing écrit par leur signature d'une feuille d'engagement.

En cas de non-présentation à la distribution du briefing, le pilote devra suivre un briefing séparé au prix de 100 euros. En outre, d'autres sanctions pourront être prononcées par le Collège des commissaires sportifs.

Vérifications administratives :

Lieu et horaire : au Centre culturel à Eschdorf selon l'horaire décrit au Programme de la Compétition

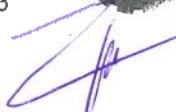
Documents à présenter :

- Licences du concurrent et/ou pilote
- Permis de conduire de la catégorie B du pilote – excepté pour les mineurs participant avec une licence « Nationale Junior » ou « Découverte »
- Autorisation de participation à l'étranger (art. 2.37 du CSI)
- Preuve de paiement des droits d'engagement
- Dans le cas d'une voiture louée ou prêtée, une attestation datée et signée du propriétaire de la voiture engagée, autorisant l'utilisation de ladite voiture en compétition le jour de l'épreuve

002-25

N° visa ACL Sport :

Approuvé en date du : 20/03/2026



Vérifications techniques :

Lieu et horaire : An der Huuscht, au début de la pré-grille, selon l'horaire décrit au Programme de la Compétition

Au minimum un des documents suivants est à présenter :

- Passeport technique national
- Fiche d'homologation des voitures des groupes FIA ou/et fiche technique PF
- Passeport Technique Historique (PTH) de la FIA en cours de validité pour les véhicules historiques

L'absence d'un document technique valable entraîne une amende de 200 € payables au Bureau Officiel.

Equipement conforme aux annexes de la FIA à présenter :

- Casque
- Hans
- Gants
- Chaussures
- Combinaison
- Sous-vêtements

Contrôles supplémentaires (pesage etc.) :

Lieu et horaire : An der Huuscht, au début de la pré-grille, selon l'horaire à communiquer ultérieurement

Parc Fermé :

Lieu et horaire : dans les stands du paddock

Tableau d'affichage officiel :

Lieu : devant le Centre culturel à Eschdorf

Tableau d'affichage virtuel :

Application Sportity, mot de passe: EHR2026

Article 3 – Voitures admises – Groupes et Catégories**3.1 Catégorie 1 - Voitures fermées :**

La Compétition est ouverte aux voitures disposant d'un passeport technique national. S'y ajoutent les fiches d'homologation des voitures des groupes FIA et le cas échéant les fiches techniques PF en vigueur. Les voitures doivent répondre aux prescriptions techniques de l'Annexe J de la FIA, respectivement à la réglementation nationale des ASN concernées qui correspondent à l'un des groupes énumérés suivants :

N° visa ACL Sport : 002-25
Approuvé en date du : 20/03/2026

		LUX / RACB	DMSB
Groupe GLP			
	toutes cylindrées confondues	Classe 30	
Groupe NSU			
	NSU Berg-Pokal	Classe 31	Klasse 1
Groupe Klassik	voitures de la division 1 jusqu'à l'année de construction 1999		
	jusqu'à 1150 ccm	Classe 32	Klasse 2
	Plus de 1150 à 1400 ccm	Classe 33	Klasse 3
	Plus de 1400 à 1600 ccm	Classe 34	Klasse 4
	Plus de 1600 à 2000 ccm	Classe 35	Klasse 5
	Plus de 2000 à 3000 ccm	Classe 36	Klasse 6
	plus de 3000 ccm	Classe 37	Klasse 7
Groupe Historic/Classic	-période J incluse, PTH, PTN, PTclassic		
	GT et voitures de tourisme toutes cylindrées confondues	Classe 38	
	mono- et biplaces de course toutes cylindrées confondues	Classe 39	
Groupe Pf 5	5c : Pf >259	Classe 5c	Klasse 8
	5b : Pf 200-259	Classe 5b	Klasse 9
	5a : Pf 160-199	Classe 5a	Klasse 10
Groupe Pf 4	4b : Pf 140-159	Classe 4b	Klasse 11
	4a : Pf 120-139	Classe 4a	Klasse 12
Groupe Pf3	3b : Pf 100-119	Classe 3b	Klasse 13
	3a : Pf 80-99	Classe 3a	Klasse 14
Groupe Pf2	2b : Pf 60-79	Classe 2b	Klasse 15
	2a : Pf 40-59	Classe 2a	Klasse 16
Groupe Pf1	1 : Pf 15-39	Classe 1	Klasse 17
Groupe TCR (DMSB)		Classe 18	Klasse 18

Catégorie 2 – Voitures de compétition

Groupe EX (RACB)			
	de 0 à 4000 ccm	Classe 19	
Groupe E2-SH			
	jusqu'à 2000 ccm (LUX)	Classe 20	
	plus de 2000 ccm (LUX)	Classe 21	
	jusqu'à 3000 ccm (DMSB)		Klasse 19
	plus de 3000 ccm (DMSB)		Klasse 20
Groupe CM (FFSA et/ou RFEDA)			
	jusqu'à 1003 ccm	Classe 26	Klasse 26
Groupe E2-SC+CN+C3 +CSC(DMSB)+Groupes nationaux assimilés			
	jusqu'à 2000 ccm	Classe 22	Klasse 21
	Plus de 2000 à 3000 ccm	Classe 23	Klasse 22
Groupe D/E2-SS+ monoplaces historiques selon annexe K du ISG +Groupes nationaux assimilés			
	jusqu'à 2000 ccm	Classe 24	Klasse 23
	Plus de 2000 à 3000 ccm	Classe 25	Klasse 24

002-25

N° visa ACL Sport :

Approuvé en date du : 20/03/2026

Remarques :

- Aucun coefficient de calcul de cylindrée sera appliqué pour les voitures du groupe R3T (jusqu'à 1620 cm3)
- Pour les pilotes étrangers non-inscrits à un Championnat, une Coupe ou un Challenge national ACL Sport, la réglementation respective de leur ASN est appliquée.
- Le bruit engendré par une voiture doit être conforme à l'annexe J du CSI/FIA en vigueur.
- Aucune caméra de type « GoPro » ou similaires ne pourra être fixée, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de la voiture moyennant un pied de fixation avec ventouse ou par scotch velcro. Les seules fixations autorisées seront celles qui disposeront d'un pied collé et vissé. En outre, toute caméra devra être sécurisée par un fil de fer d'un diamètre d'au moins 3 millimètres solidement fixé et dont la longueur ne pourra dépasser 20 centimètres. Toute installation de caméra devra être présentée et contrôlée lors du contrôle technique. Chaque organisateur pourra autoriser ou refuser l'utilisation des caméras. En cas d'accident, quelle que soit la cause, la carte mémoire devra être mise à disposition des commissaires sportifs et techniques, du directeur de course et du délégué de sécurité de l'épreuve sur simple demande afin de pouvoir retracer les causes de l'accident respectivement de l'incident.
- Un changement de concurrent ou de pilote après la clôture des engagements n'est pas autorisé.
- Chaque pilote pourra s'engager au maximum sur une voiture. Les doubles départs (1 pilote pour 2 voitures ou 1 voiture pour 2 pilotes) ne sont pas autorisés.

Article 4 – Obligations des Participants**Numéros de Compétition :**

Chaque participant recevra de l'organisateur au moins deux jeux de numéros de compétition qui devront être apposés de façon bien visible de chaque côté de la voiture pendant toute la durée de la compétition.

Les voitures sans leurs numéros de compétition corrects ne seront pas admises au départ.

Les numéros de compétition ne pourront être apposés que le jour même de l'épreuve ; ils devront être retirés avant que les voitures ne quittent le parc fermé respectivement le parc d'assistance (voitures remorquées exceptées). En cas d'infraction, le concurrent et le conducteur seront passibles d'une amende telle que définie par le Code de la Route luxembourgeois en vigueur.

Publicité:

L'apposition de motifs et d'inscriptions publicitaires conformes aux règlements de la FIA est autorisée à condition qu'ils n'entravent pas la lecture facile des numéros de compétition.

Les vitres latérales et arrières, de même que le pare-brise doivent rester vierges, à l'exception :

- d'une bande de maximum 8 cm de haut en haut du pare-brise ;
- d'inscriptions sur les vitres latérales et arrières qui n'entravent pas la visibilité du pilote.

Toute publicité à caractère politique, religieuse ou immorale est interdite. La publicité doit respecter la loi luxembourgeoise, ainsi que les codes sportifs en vigueur.

Equipement de sécurité des pilotes :

Suivant le CSI FIA Annexe L ; Chapitre III en vigueur

Suivant le CSI FIA Annexe J en vigueur

Mise en place au départ :

Les pilotes devront se tenir à la disposition du directeur de course au moins une heure avant leur départ en respectant l'horaire indiqué sur leur auto-collant de départ (remis lors des vérifications administratives) et se ranger dans la file de pré-grille à l'horaire indiqué.

Les pilotes assumeront les conséquences d'une éventuelle ignorance des dispositions ou changements d'horaire qui pourraient se décider avant le départ.

002-25

N° visa ACL Sport :

Approuvé en date du : 20/03/2026

Le pilote qui ne se présente pas à la file de pré-grille ou au départ dès le premier appel pourra être exclu de la montée de course sur décision du directeur de course.

Article 5 – Principaux officiels

Les numéros de téléphone utiles seront publiés au plus tard lors de l'épreuve.

Directeur de course :	Yves THOMMES (O403)	
Téléphone :	+352 621 220103	
Email :	facturation@hillrace.lu	
Directeur de course adjoint :	Heiko PETZOLD (O402)	
Téléphone :	+49 160 97713027	
Email :	hppolog40@gmail.com	
Directeur de course adjoint :	Jean-Marie KUBORN (O314)	
Téléphone :	+352 621 247824	
Collège des commissaires sportifs :	Marc JOSEPH (C152)	- Président
	Claude DICHTER (O296)	
	DMSB : Torsten STOCKMANN (SPA1179722)	
	RACB : Jan DHONDT (RACB2385)	
	Paul KRIER (C220)	- stagiaire
Observateur ASN :	Norbert HARTZ (C074)	
	RACB : Patrick BODART (RACB2588)	
Commissaires techniques :	André BROCHADO (TBA)	- Président
	Avelino FATAL (C014)	
	RACB : Jean-Guy MOSBEUX (RACB3412)	
	DMSB : Andreas RAUSCH (SPA1098390)	
	Cristina BANDEIRA (C050)	- stagiaire
Médecins :	Ludwig CARL (D399)	- Médecin chef
Service d'ambulances :	Luxambulance s.à.r.l	
Intervention rapide :	Motorsport Rettungsteam Lëtzebuerg Marc LUDWIG	
Chronométrateur :	Thomas STOLL (SPA1117701)	
	Dr Michael STOLL (SPA1081706)	
Société :	EDV-Service	
Délégué sécurité :	Pascal THOMMES (C404)	
Secrétaire de l'épreuve :	Laurent BOQUET (O069)	
Secrétaire du Collège des Commissaires sportifs :	Sandra GOERGEN (O193)	

N° visa ACL Sport : 002-25
Approuvé en date du : 20/03/2026



Responsables relations-concurrents : Sandra GOERGEN
Téléphone : +352 691 771144
Email : office@hillrace.lu

Responsable parc d'assistance : Tom KREIN (TBA)
Téléphone : +352 621 654132
Email : kreint35@gmail.com

Officiels chargés supportant la compétition :

Responsable de l'organisation : Laurent RAUSCH
Téléphone : +352 621 570541
Email : marketing@hillrace.lu

Responsable parcours : Pascal THOMMES (C404)
Téléphone : +352 621 460297
Email : safety@hillrace.lu

Responsable au Parc Fermé : Tom KREIN (TBA)

Préposé à la Pré-grille : Tom KREIN (TBA)

Responsable au Pré-départ : Nico SCHROEDER (O188)

Préposé au départ : Nico FELTGEN (O186)

Responsable Commissaires de piste : Andreas KIRSCHNER (SPA A-1140792)

Service Commissaires de piste : Marshals Club Nürburgring

Ambulances : Dr. Kevin PROHASKA (arrivée, cimetière)
Dr. Patrice RICKAL (arrivée, cimetière)
Dr. Jeff KILL (départ, poste 2)

Dépannage : Garage Jacoby Frères
Beim Charel
Racing Team Power Bulls

Intervention glissières : AMECO

Commentateurs de course : Uli KOHL
Patrick WEBER

Article 6 – Aide extérieure

Toute aide extérieure entraîne la disqualification.

Les voitures arrêtées sur le parcours ne seront remorquées que sur ordre du directeur de course.

Dans les zones de pré-grille et file de pré-grille, un changement de pneumatiques est autorisé, sans toutefois pouvoir perturber l'ordre de mise en place ou de départ, respectivement l'heure de convoi ou de départ. En cas de changements des conditions météorologiques, la direction de course décidera de la procédure nécessaire.

N° visa ACL Sport : 002-25
Approuvé en date du : 20/03/2026

Article 7 – Assurances

Chaque participant circule sous sa propre responsabilité. L'organisateur décline toute responsabilité vis-à-vis des concurrents, pilotes, aides et tiers pour les dommages causés aux personnes et aux choses. Chaque concurrent/pilote est totalement responsable de son ou de ses assurances personnelles (y inclus celles des véhicules accompagnateurs, p.ex. mobylettes, vélos, trottinettes, etc.).

La couverture est limitée à douze millions cinq cent mille euros pour des dommages qui découlent de la participation du véhicule à des courses ainsi qu'aux essais préparatoires à ces courses.

L'assurance responsabilité civile de l'organisateur est valable pour toute la durée de la compétition, tant durant les essais officiels et les manches de course, que pour les déplacements à l'intérieur de l'enceinte de la manifestation.

Clause dérogatoire

L'Organisateur décline toute responsabilité en relation avec les conséquences de toute infraction aux lois, règlements et prescriptions en vigueur dans le pays commises par les Pilotes ou Concurrents. Ces conséquences seront assumées par le(s) contrevenant(s). L'Organisateur décline également toute responsabilité en cas de cataclysme, démonstrations, manifestations, d'actes de vandalisme, émeutes, assauts, sabotage, terrorisme, catastrophe naturelle, etc. dont les Concurrents, Pilotes, membres d'équipe ou occupants d'un véhicule pourraient être les victimes et dont les conséquences (matérielles, pénales et sportives) devront être prises à charge par eux-mêmes.

Article 8 – Réclamations et appels

La procédure de protestation et d'appel est régie par le Code Sportif International de la FIA et le Code Sportif National de l'ACL Sport.

Délai de réclamation :
Règlement ACL Sport

Les réclamations contre la non-conformité présumée d'une automobile doivent être déposées au plus tard 30 minutes après l'affichage officiel.

Article 9 – Podium, Prix et Récompenses

Trophées

Les classements seront établis et donneront lieu à une distribution de trophées par l'organisateur comme suit :

- aux trois premiers du classement général
- aux trois premiers pilotes de la catégorie 1
- aux trois premiers licenciés luxembourgeois
- au premier licencié belge
- au premier licencié allemand
- au premier pilote « Junior » (né après le 31.12.2001)
- à la première dame
- aux 3 premiers de chaque classe.

Prix en espèces et/ou Prix spéciaux

Des prix en espèces et/ou des prix spéciaux seront distribués par l'organisateur comme suit :

N° visa ACL Sport : 002-25
Approuvé en date du : 20/03/2026

Classement général catégorie 1	
1ère place	500 €
2ème place	400 €
3ème place	300 €
4ème place	150 €
5ème place	100 €
6ème place	50 €

Classement général catégorie 2	
1ère place	600 €
2ème place	500 €
3ème place	400 €
4ème place	250 €
5ème place	150 €
6ème place	100 €

Classement par classe si plus de 3 participants	
1ère place	50 €

Records de piste		
Record absolu	48,071 s.	300 €
Record voiture fermée	54,400 s.	300 €

Remise des prix

Les trophées sont remis lors de la remise des prix officielle.

Les prix doivent être retirés personnellement lors de la remise des prix, faute de quoi ils resteront acquis à l'organisateur. Aucun prix ne sera envoyé.

Tous les prix sont cumulables.

Article 10 – Réserves, modifications

L'organisateur se réserve le droit de compléter ou d'apporter des modifications au présent règlement particulier et ceci avec l'approbation de l'ACL Sport, respectivement des commissaires sportifs de la compétition. Il se réserve le droit d'annuler ou d'arrêter la compétition en cas de participation insuffisante, de force majeure ou d'événement imprévisible, et ce sans aucune obligation d'indemnisation.

Les commissaires sportifs ont l'autorité de décider sur tout cas non-prévu au règlement particulier.

En cas de contestation au sujet de l'interprétation du présent règlement, seul le texte rédigé en français fera foi.

Article 11 – Démonstration et parade

Les cas échéant des montées de démonstration peuvent être prévues après autorisation par l'ASN et dans le respect des conditions énumérées sub) Art. 6.1 du Code Sportif International, ainsi qu'une parade organisée après autorisation par l'ASN selon les dispositions de l'article 5 du Code Sportif International.

Dans le cas de montées de démonstration, les voitures circuleront sans chronométrage, précédées par le responsable du parcours et suivi par le directeur de course aux heures précisées par additif.

Une parade de véhicules de présentation circulera deux fois sans chronométrage le dimanche 3 mai 2026 entre les montées de course.

002-25

N° visa ACL Sport :

Approuvé en date du : 20/03/2026

Article 12 – Dispositions particulières

En cas de non-respect des dispositions ci-dessous (y compris par un assistant du Pilote / Concurrent), le Pilote / Concurrent s'expose à l'exclusion de la Compétition ou à d'autres sanctions des commissaires sportifs.

- Les Pilotes / Concurrents sont priés à ne pas occuper les emplacements non affectés par les organisateurs.
- Dans la zone du parc d'assistance, TOUS les emplacements se situant dans les rues dites « An der Driicht », « Op der Knupp », « An der Gaass » et « Op der Heelt » seront d'office RÉSERVÉS aux infrastructures des concurrents/pilotes désignées par et à la discrétion de l'organisateur sans devoir s'en justifier. AUCUN concurrent/pilote ne sera autorisé à s'installer dans cette partie de la zone d'assistance sans l'autorisation explicite de l'organisateur, ceci sous peine d'exclusion. Cette disposition pourra le cas échéant être élargie à d'autres endroits ponctuels de la zone du parc d'assistance à la discrétion de l'organisateur.
- Les Pilotes / Concurrents et les membres des équipes s'engagent à se comporter de manière à ne mettre personne en péril et à n'importuner personne plus que strictement nécessaire. En particulier, la conduite de véhicules motorisés par des enfants et des jeunes est interdite dans l'enceinte de la manifestation.
- L'organisation du stationnement des voitures de course et des véhicules des accompagnants dans le paddock doivent être telles qu'au moins une demi-largeur de la voie publique soit gardée libre (voie de secours).
- Tous les conducteurs de motos et/ou quads doivent être détenteurs d'un permis de conduire en cours de validité pour la catégorie concernée et porter un casque conforme au Code de la Route. En outre, les motos et/ou quads doivent être dûment immatriculés et assurés.
- Avant le départ et après la ligne d'arrivée, il est strictement obligatoire de rouler au pas, c'est-à-dire à une vitesse très réduite. Tous les participants doivent impérativement respecter cette consigne afin d'assurer la sécurité de chacun. De plus, il est essentiel de suivre en tout temps les instructions des officiels de la course.
- Toute forme de préchauffage des pneumatiques avant le départ est interdite et peut entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à la disqualification (y compris les couvertures chauffantes et le traitement chimique).
- Dans le parc d'assistance, aucune huile usagée ne doit être ni stockée, ni éliminée
- Pour éviter la contamination du sol, chaque Pilote / Concurrent doit créer une surface hydrofuge et résistante aux hydrocarbures (feuille, tapis environnement en plastique d'une dimension d'au moins 3x4 m) dans le cadre de sa voiture de compétition. Ceci est à apporter par le Pilote/Concurrent lui-même.
- Chaque pilote doit s'assurer qu'un extincteur d'au moins 6 kg est disponible dans la zone de paddock où il s'installe.
- Il est strictement interdit de s'entraîner en dehors des heures d'essais officielles. Le vendredi 01.05.2026, les reconnaissances du parcours en véhicule motorisé seront limitées aux seules heures affichées au tableau d'affichage officiel et ceci dans le respect du Code de la Route (vitesse limitée, interdiction de franchir les lignes continues au sol,...).
- Uniquement pour les participants de la KW Berg-Cup, la durée du parc fermé est régie selon les dispositions des règlements sportifs respectifs.

Article 13 – Dispositions supplémentaires

Chaque disposition supplémentaire de l'organisateur sera publiée par ajoutes/additifs datés et numérotés au tableau d'affichage officiel et sur Sportity.

L'organisateur déclare que la manifestation se déroulera conformément aux dispositions du CSI, du CSN de l'ACL Sport et du présent règlement.

L'organisateur veillera à ce que tous les assistants et participants engagés par l'organisateur, qui ne sont pas soumis à une licence, soient tenus de reconnaître et de respecter les dispositions de la FIA et de l'ACL Sport.

N° visa ACL Sport : 002-25
Approuvé en date du : 20/03/2026